

# Béatification des 19 religieux catholiques et hommage aux 144 imams

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4646 - Ven. 7 - Sam. 8 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Thème de la grande marche sportive à Ouled Fayet  
**40 ans et plus : «Séniors, soyez sport»**

Page 24

Tizi Ouzou

## Téléphérique, CAC et stade de 50 000 places, ces projets qui s'éternisent

Page 4

### Prise d'otage à Vancouver

Par Mohamed Habili

**L**a trêve de trois mois convenue la semaine dernière à Buenos Aires en marge du sommet du G20 entre les deux présidents américain et chinois dans la guerre commerciale entre leurs deux pays n'aura pas duré longtemps. L'on sait maintenant qu'en fait elle ne commençait pas même alors, puisqu'au moment où elle se négociait, la directrice financière du géant chinois de télécoms Huawei, et propre fille de son fondateur, Meng Wanzhou, était arrêtée en vue de son extradition aux Etats-Unis, à Vancouver au Canada lors d'une escale. Une trêve violée avant que de commencer, on se demande si cela s'est déjà vu. Les marchés qui avaient salué l'arrêt des hostilités entre les deux plus grandes économies par un regain d'optimisme ont dû vite déchanter en apprenant ce qui ressemble fort à une prise d'otage effectuée pour le compte d'un des deux belligérants par le Canada, dont on se demande si par hasard il ne serait pas en train de confondre guerre commerciale et guerre tout court. L'arrestation à des fins d'extradition d'une personne qui n'a commis ni crime ni délit, ni aux Etats-Unis ni au Canada, pour lesquels cette procédure d'exception est concevable, n'est pas quelque chose dont on s'attendrait de la part d'une justice réputée pour être indépendante. Jusque-là seuls les grands criminels avérés étaient passibles de ce traitement particulier. Et encore, une fois l'arrestation de l'un d'eux opérée, il y avait là loin d'ici à ce qu'il soit livré au pays qui le réclame.

Suite en page 3

La réunion de Genève sur le Sahara occidental se termine sans avancée

# Maroc et Polisario se reverront début 2019



PH/D. R.

Les protagonistes du dossier du Sahara occidental se sont retrouvés pendant deux jours à Genève sous l'égide des Nations unies. Un rendez-vous pour remettre sur les rails un processus au point mort depuis 2012. Si la rencontre s'est déroulée sans heurts, aucune véritable avancée n'a été effectuée. Seule annonce, une prochaine réunion se tiendra lors du premier trimestre 2019. [Lire page 2](#)

Reprise des travaux de la réunion de l'Opep à Vienne  
**Entente, mésentente ?**

Page 3

Festival du théâtre comique de Médéa  
**La relation homme-femme largement évoquée**

Page 13

La réunion de Genève sur le Sahara occidental se termine sans avancée

# Maroc et Polisario se reverront début 2019

■ Les protagonistes du dossier du Sahara occidental se sont retrouvés pendant deux jours à Genève sous l'égide des Nations unies. Un rendez-vous pour remettre sur les rails un processus au point mort depuis 2012. Si la rencontre s'est déroulée sans heurts, aucune véritable avancée n'a été effectuée. Seule annonce, une prochaine réunion se tiendra lors du premier trimestre 2019.

Par Meriem Benchaouia

En effet, le Maroc et le Front Polisario se sont engagés, jeudi à Genève, à poursuivre les pourparlers pour le règlement du conflit du Sahara occidental, vieux de plus de 40 ans, malgré le rejet du Maroc du principe de l'autodétermination. Après le départ des Espagnols du Sahara occidental, le Maroc a envahi le territoire, pourtant déclaré non autonome par les Nations unies, et l'occupe illégalement malgré les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité qui soulignent que la solution du conflit doit passer par l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. A l'issue des travaux de la table ronde, l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a indiqué dans un point de presse que les discussions, de deux jours de la table ronde initiée par lui-même, étaient «*intensives*», félicitant les délégations pour leur «*engagement ouvert et dans un esprit de respect mutuel*». Il s'est dit «*très heureux*» de relever que les délégations, notamment le Maroc et le Front Polisario, «*se sont engagées à poursuivre leurs efforts*», espérant que ce processus «*sera guidé avant tout par un souci des hommes et des femmes, des enfants et des jeunes du peuple du Sahara occidental*». Horst Kohler s'est dit encore convaincu qu'une solution «*pacifique*» à ce conflit est «*possible*». Pour leur part, les Sahraouis ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les discussions avec le Maroc dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui prévoient l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. «*Nous sommes venus avec un esprit constructif. Ce qui est demandé au Maroc, c'est de*

dépasser cette situation et de travailler avec nous dans le cadre des efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, et des résolutions du Conseil de sécurité pour une solution juste dans l'attente de la création d'un climat favorable pour instaurer un climat de confiance entre les deux parties», a indiqué le chef de la délégation sahraouie, Khatri Eddouh.

## Une solution pacifique au conflit est possible

Il a estimé qu'il est «*bénéfique*» de créer cette confiance mutuelle entre les deux parties au conflit, notamment pour ce qui concerne «*le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés, la libération des prisonniers politiques sahraouis, entre autres le groupe de Gdeim Izik, et l'ouverture des territoires occupés pour les journalistes, des observateurs internationaux et les militants des droits de l'homme pour s'enquérir de la situation dans cette partie occupée du Sahara occidental*». La partie marocaine a, cependant, réaffirmé sa position qui fait blocage au processus de négociations et qui rejette d'un trait le référendum d'autodétermination. Au cours d'une conférence, le chef de la délégation marocaine, le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita, a montré clairement le refus de changer la position de son pays et à aucun moment n'a fait référence à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental en faisant, selon des observateurs, sa propre lecture de la résolution 2440 du Conseil de sécurité. En effet, la résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «*sans préconditions et de bonne foi*» en vue de



Ph/D. R.

parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Dans ce contexte, la table ronde, à laquelle l'Algérie et la Mauritanie ont participé en tant que pays voisins et observateurs, devait aboutir à la relance des négociations directes entre le Maroc et le Polisario, mais M. Kohler a préféré, selon toute vraisemblance, conduire ce format, en convoquant une autre table ronde au cours du premier trimestre de 2019, dans l'espoir de trouver un terrain d'entente entre les deux parties en conflit.

## Une nouvelle dynamique est en marche

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué que les efforts de l'émissaire onusien

«*ont permis la tenue de cette réunion de Genève qui crée une dynamique nouvelle dans le processus de règlement de la question du Sahara occidental*». En effet, le premier résultat «*positif*», estiment des observateurs, aura été le fait de «*faire asseoir autour de la même table les deux parties en conflit*», après six ans de blocage du processus de négociations.

L'essentiel, pensent-ils, c'est que «*nous assistons à une situation de déblocage qui favorise notamment la reprise des négociations et la mise en œuvre d'une feuille de route*» lorsque Horst Kohler passera du rôle de «*facilitateur*» à celui de «*médiateur*».

Il faut noter que ce nouveau contexte est rendu possible, admettent-ils, grâce à une «*nouvelle approche*» des Etats-Unis vis-à-vis de ce dossier où pratiquement ils ont montré leur aga-

cement sur le statu quo. Le pays de Donald Trump a bataillé, au cours de la dernière session du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, pour que le mandat de Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) soit prorogé de six mois seulement afin de trouver, dans le cadre des prochaines négociations maroco-sahraouies, la solution prônée par les résolutions du Conseil de sécurité. Cependant, ces mêmes observateurs affichent un certain «*scepticisme*» quant à l'évolution de la position marocaine sur le dossier, notamment du fait que ce pays, même s'il a reçu, ces dernières années, de lourdes défaites sur le plan du droit international, est toujours soutenu par la France, un des cinq membres du Conseil de sécurité. M. B.

Dotations affectées au secteur du Travail en 2016

## Zemali : «Les 226,4 milliards de DA consommés à hauteur de 92%»

Lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016, Mourad Zemali, ministre du Travail, a indiqué que le taux de consommation des dotations allouées au secteur du travail en 2016 et qui ont dépassé 226,4 milliards DA, s'est élevé à 92%. En effet, intervenant devant la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a précisé que les «*dotations allouées au secteur du Travail se sont élevées à 226,4 milliards DA, dont un total de 209,9 mds DA a été consommé, soit un taux de 92%*». Concernant les enga-

gements du ministère envers la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), Zemali a souligné que «*le versement des cotisations du personnel, concernant les salaires et les primes, avait été effectué de manière régulière et légale et qu'aucun dysfonctionnement n'avait été relevé, pendant l'exercice 2016 envers la Cnas*», ajoutant qu'«*aucune dette ne subsiste envers cette caisse, y compris la période qui s'étale jusqu'à fin 2015*». Sur un autre registre, le ministre a imputé le recul «*sensible*» enregistré en 2015 et 2016 dans les projets réalisés dans le cadre du soutien

à l'emploi des jeunes à «*l'orientation des investissements vers des projets à forte valeur ajoutée, générateurs de richesse et créateur de nouveaux postes, à l'instar de l'agriculture, l'industrie, la pêche, les services, le tourisme et l'artisanat, des secteurs auxquels l'Etat a porté un intérêt particulier*». Zemali a relevé, à cet égard, que le nombre de projets financés en 2016 par les dispositifs Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale de l'assurance chômage (Cnac) sont de l'ordre de 6 771 projets en agriculture et 2 985 en industrie, contre 65 dans le domaine des

transports. Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le ministre a fait état de l'installation, en 2016, de 68 188 jeunes primo demandeurs d'emploi dans le secteur économique et 4 099 autres dans le secteur administratif, portant ainsi le total des installations à 68 287. Enfin, pour rappel, le ministre du Travail avait promis d'accorder, dans les opérations de placement classique au sein du monde du travail en 2019, la «*priorité*» aux jeunes insérés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). En effet, la plupart des jeunes recrutés dans

le cadre du DAIP chapeauté par l'Anem depuis sa création en 2008, peinent à être recrutés à titre permanent. Une situation contraignante, selon Zemali. «*La principale problématique qui se pose quant à la situation de ces jeunes était liée au fait que 72% d'entre eux relèvent du secteur administratif, ce qui prolonge la durée de leur insertion*», a déclaré le premier responsable du secteur. Le ministre a signalé que sur un total de 407 038 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), «*100 000 n'ont pas encore bouclé une année depuis leur insertion*». Thinhine Khouchi

Aujourd'hui à Notre Dame de Santa Cruz

# Béatification des 19 religieux catholiques et hommage aux 144 imams

■ La cérémonie de béatification des 19 religieux catholiques, dont les sept moines de Tibhirine, assassinés en Algérie durant la décennie noire par les hordes terroristes, aura lieu aujourd'hui au sanctuaire «Notre Dame de Santa Cruz», Oran. Premier événement du genre en Algérie qui s'inscrit en droite ligne du principe «Vivre ensemble dans la paix», initié cette année par l'Algérie pour la promotion de la paix, de la cohabitation et de la réconciliation.



Par Lynda Naili

L'annonce étant faite la semaine dernière par l'Eglise catholique d'Algérie, la célébration de cette béatification aura lieu en l'absence du pape François, qui a désigné le préfet de la Congrégation des causes des saints, le cardinal Angelo Becciu, pour le remplacer à cet important événement religieux. Autour, entre autres, des membres des familles des disparus, de leurs congrégations religieuses, des membres des quatre diocèses de l'Eglise catholique en Algérie, une cérémonie rendant hommage à titre posthume à 19 personnalités chrétiennes, restées en Algérie durant la décennie noire en dépit des menaces qui pesaient sur elles, sera célébrée le 8 décembre à Oran, a souligné la cellule de communication de cette institution religieuse qui précise que les personnalités concernées par la béatification, «qui avaient choisi librement de rester en Algérie durant la décen-

nie noire au côté du peuple algérien» sont feus Pierre Claverie qui fut évêque d'Oran, les moines de Tibhirine, des Pères Blancs de Tizi Ouzou et des religieuses et religieux d'Alger. Cette cérémonie, a expliqué à l'AFP l'archevêque d'Alger, Mgr Paul Desfarges, est «une manière de mettre en valeur» l'action de ces 19 hommes et femmes qui «ont choisi de rester en Algérie» au plus fort de la violence, de privilégier leurs «liens affectifs et amicaux (avec les Algériens) au risque de leur vie et qui en sont morts». De plus, lors de cette même cérémonie, un hommage posthume sera aussi rendu aux 114 imams qui avaient refusé d'émettre des fatwas en faveur des actions et crimes commis par les terroristes.

A ce sujet, l'archevêque d'Alger estimera que par cette occasion il ne s'agit pas de «se glorifier de la mort de chrétiens face à des musulmans, mais bien de célébrer leur mort aux côtés de tant de martyrs algériens». Et de poursuivre qu'en étant béatifiés, les 19 «martyrs d'Algérie»,

deviennent ainsi des «modèles» qui «montrent la voie à suivre», a-t-il poursuivi. Comme eux, «nous voulons continuer d'être cette Eglise de l'amitié, de fraternité et du vivre-ensemble».

A ce titre, approuvé par les autorités algériennes, cet hommage religieux posthume est pour Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, témoin que «l'Algérie facilite à l'église catholique ce protocole et l'initiative religieuse chrétienne qui respecte les lois de la République». Elle est en effet, dira-t-il, «une preuve supplémentaire que l'Islam en Algérie n'exclut pas les autres croyances et noue des contacts pour la paix et le vivre ensemble».

En outre, pour Mohamed Aïssa la cérémonie de béatification d'hommes et femmes chrétiens, morts en Algérie dans les wilayas de Tizi Ouzou, Médéa, Alger et Oran durant la décennie noire, tout comme les 114 imams et des éléments de l'armée et de sécurité «montrent que les musulmans et les chré-

tiens en Algérie la défendent et demeurent à son service».

En somme, cette béatification, témoin d'une Algérie plurielle, n'en déplaît aux théoriciens de la confrontation civilisationnelle qui nourrissent les graines d'une discrimination religieuse au sein de la société algérienne, tout comme l'hommage rendu aux 144 imams sera aussi celui de toutes les victimes de l'hydre terroriste, de l'obscurantisme, de l'extrémisme et des violences multiformes est l'image même des valeurs de la coexistence, de la promotion de la culture de la paix, du dialogue, du respect mutuel et de la tolérance entre ses propres citoyens, pronées tant par le premier texte fondamental du pays que par le principe du «Vivre ensemble en paix». Principe internationalement célébré cette année pour la première fois, grâce à l'initiative algérienne à travers de l'Association Internationale Soufie Alawiyya, l'ONG présidée par Cheikh Khaled Ben Tounès.

L. N.

Reprise des travaux de la réunion de l'Opep à Vienne

## Entente, mésentente ?

Les ministres de l'Opep ont repris hier leurs discussions à Vienne, espérant s'entendre sur une baisse de production de pétrole avant de rencontrer leurs alliés, dont la Russie, avec l'objectif commun d'enrayer la chute des cours observée depuis deux mois. «Non, je ne suis pas confiant qu'un accord sera trouvé», a reconnu jeudi soir le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, après une longue journée de négociations au siège de l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (Opep). Au terme de ces discussions, les producteurs n'ont pas pu présenter d'accord chiffré de réduction, même s'ils ont témoigné de leur volonté de diminuer les extractions. Car tous s'accordent sur un point : l'offre dépasse la demande et a conduit à une chute de plus de 30% des prix en deux mois. Une évolution qui satisfait les consommateurs, mais non des producteurs eux-mêmes très dépendants des revenus pétroliers. Pour l'Opep

et ses alliés, une alliance de 25 pays au total qui assure environ la moitié de l'offre mondiale, il serait donc vertueux de ralentir la production. Mais les grands pays producteurs de pétrole ont tous des raisons, plus ou moins officielles, d'attendre des efforts des autres producteurs. Ainsi, pour la Russie, deuxième producteur mondial, il est «beaucoup plus difficile de réduire que pour d'autres pays étant donné nos conditions climatiques», a affirmé jeudi depuis Saint-

Pétersbourg le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, qui devait revenir à Vienne hier. L'Arabie saoudite doit pour sa part faire face à la pression américaine, à un moment où le royaume est affaibli par les répercussions diplomatiques de l'affaire Khashoggi. Le président américain, Donald Trump, a exigé mercredi de l'Opep le maintien de sa production à un niveau élevé. Si M. al-Faleh a soutenu jeudi que Washington «n'est pas en position de nous

### LA QUESTION DU JOUR

#### Prise d'otage à Vancouver

Suite de la page une

La directrice financière de Huawei, elle, est menacée de faire faire l'objet d'une expédition immédiate, et sans même que l'on sache exactement ce qui lui est reproché. Est-ce parce que son groupe a continué de vendre ses produits à l'Iran au mépris des sanctions américaines, comme cela a été suggéré ? Ou bien est-ce parce que son groupe n'aurait pas respecté la propriété intellectuelle des concurrents américains, comme cela aussi a été suggéré ? John Bolton, le conseiller de Donald Trump à la sécurité, qui a avoué avoir été informé par avance de cette arrestation, lui-même ne sait pas trop comment l'expliquer, c'est dire. On arrête d'abord, on voit ensuite pour l'habillage juridique. Le plus choquant dans cette prise d'otage n'est peut-être pas dans les poursuites américaines, mais dans la docilité des autorités canadiennes, qui dans cette affaire ont sous-traité pour le compte d'autrui. Les mêmes qui n'ont pas craint de dénoncer les abus saoudiens en matière de droits de l'homme n'ont pas hésité non plus à en commettre un sur leur propre territoire, au détriment d'une personne étrangère, et qui d'ailleurs n'était pas chez eux, puisqu'à Vancouver elle ne faisait que changer d'avion. Interrogé à cet égard, Justine Trudeau, le Premier ministre canadien a allégué l'indépendance de la justice de son pays pour laisser faire. La réalité dans tout cela, c'est que les Américains ne sont pas engagés que dans une guerre commerciale avec la Chine, mais également dans une guerre technologique. Les Chinois ne les ont pas seulement rattrapés dans un secteur de pointe, celui du matériel informatique, mais se montrent capables de les dépasser. La course que les grandes compagnies à travers le monde sont en train de se livrer pour la 5G notamment, risque d'être remportée par les Chinois, ce qui est intolérable à la fois pour les Américains et pour les Canadiens. Et même pour d'autres. Le véritable enjeu ici, c'est le leadership technologique dans un domaine clé, ce n'est pas rien. Un enjeu d'importance telle que les Canadiens en ont oublié qu'ils concourraient pour le titre de champion du monde des droits de l'homme.

M. H.

Kamel L.

Tizi Ouzou

# Téléphérique, CAC et stade de 50 000 places, ces projets qui s'éternisent

■ Les chantiers d'une cinquantaine de kilomètres de routes devant servir de pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, le stade de 50 000 places de Boukhalfa, le barrage de Souk Tlatha, le centre anticancéreux de Draa Ben Khedda, le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou et des milliers de logements de différentes formules accusent des années de retard.

Par Hamid Messir



Ce stade dont tout le monde parle et que personne n'a vu

La wilaya de Tizi Ouzou peine à prendre possession de ses grands projets «structurants» des années après leur lancement, enfonçant davantage l'énorme retard accumulé, comparativement à de nombreuses wilayas du pays. En effet, les chantiers d'une cinquantaine de kilomètres de routes devant servir de pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, le stade de 50 000 places

de Boukhalfa, le barrage de Souk Tlatha, le centre anticancéreux de Draa Ben Khedda, le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou et des milliers de logements de différentes formules accusent des années de retard. Presque tous les ministres de ces secteurs et plusieurs walis et directeurs les ont inspectés à maintes reprises avec des orientations, des instructions et des mesures pour «donner un coup

de pied dans la fourmière». Cette relance intervenant après ces visites s'arrête dans les mois voire dans les jours qui suivent. Ni les diagnostics ni les mesures à caractère urgent ou encore exceptionnel n'ont permis l'achèvement de ces projets devenus ce décor fort indésirable à Tizi Ouzou. Même l'évitement de la ville de Tizi Ouzou, mis en service depuis plus d'une quinzaine d'années, traîne toujours des

parties non encore achevées, comme d'ailleurs la liaison ferroviaire Thénia (Boumerdes)-Oued Aïssi. Les élus interpellent régulièrement les autorités compétentes pour livrer ces projets et permettre aux habitants de la wilaya de profiter des bienfaits et du confort attendus mais en vain. La résiliation de marchés, les insuffisances financières, les oppositions de riverains, rythment la cadence de réalisation

de ces projets. Et au lieu de permettre à la wilaya de passer à d'autres opérations de développement socio-économique, on passe du temps à les inspecter et diagnostiquer les raisons de ces retards. Même la crédibilité de l'Etat est mise à rude épreuve quand on voit l'incapacité de terminer des projets de délai de réalisation de 24 mois.

H. M.

## Oum El Bouaghi

### Bouhezza, un fromage traditionnel en attente d'être labellisé

Bouhezza, un fromage aux saveurs distinctives et une recette séculaire transmise d'une génération à l'autre, est un aliment traditionnel authentique très apprécié dans la région d'Oum El Bouaghi et ses alentours, assurant nombre de dégustateurs fromagers rencontrés par l'APS au cours d'une exposition de produits traditionnels tenue dernièrement à la maison de la Culture Nouar-Boubakeur de la ville d'Oum El Bouaghi. Créée en 2017, l'association Imsenda pour la promotion et la protection de l'appellation Bouhezza milite énergiquement pour la préservation de cet aliment traditionnel spécifique à la population chaouie et le développement de sa production, a assuré Samir Messaïli, un de ses membres fondateurs et chargé du dossier de labellisation, rencontré en marge de l'exposition qui a regroupé des participants de 18 wilayas à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la direction locale du tourisme. Il a également indiqué que les militants de l'association étaient déjà actifs sur le même terrain cinq années avant la création de celle-ci. Bouhezza, produit avec des matières entièrement naturelles dont le lait, le petit lait, le sel et

des peaux d'animaux, est de tous les fromages d'Algérie l'unique à être un fromage «affiné». Son affinage a lieu dans une peau entière (chekoua) pendant plusieurs semaines de sorte à lui permettre d'acquérir ses saveurs spécifiques et sa texture, soutient Messaïli. L'idée de labelliser cet aliment en lui attribuant l'appellation d'origine (AO) remonte à plusieurs années et a été précédée par plusieurs initiatives de promotion par des participations aux expositions des produits traditionnels et par l'organisation, depuis 2014, au printemps d'une fête annuelle de ce fromage qui connaîtra en 2019 sa 6<sup>e</sup> édition, a déclaré le même cadre de l'association Imsenda.

#### Le dossier de labellisation de Bouhezza en voie d'aboutissement

La labellisation d'un produit passe par plusieurs étapes dont la première est l'existence d'un corps professionnel qui porte ce projet, en l'occurrence l'association Imsenda, ensuite viennent les conditions liées à l'appartenance du produit à une zone géographique spécifique, l'histoire et la réputation du produit puis, enfin, l'élaboration d'un

cahier des charges du produit, a-t-il précisé. Dans le cadre de ses missions de promotion et de développement de la production de fromage traditionnel, Imsenda s'est approchée de l'Université des Frères Mentouri de Constantine et le Laboratoire national des technologies modernes pour réaliser des analyses de laboratoire sur ce fromage ayant montré sa conformité aux critères requis de commercialisation et sa riche valeur nutritive, a ajouté le même source. «Toutes ces conditions exigées dans le dossier de labellisation du fromage Bouhezza sont réunies», a estimé, de son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Laâla Maâchi, soulignant que l'esquisse du cahier des charges de ce produit a été conçue et un dossier de labellisation remis au secrétariat permanent de la Commission nationale de labellisation des produits agricoles auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. «Le dossier a été étudié par ladite commission qui a émis certaines réserves qu'une autre commission locale a pris en compte et a introduit des amendements à la première ébauche de cahier des charges puis de nouveau remis à

la commission nationale», a-t-on indiqué. Après aval de la commission, il sera procédé au lancement de la production sous le label de ce fromage actuellement produit, a révélé le DSA, par les 16 «fromagers» fondateurs de l'association Imsenda qui activent au niveau de leurs fermes respectives. Selon le responsable local du secteur agricole, une réunion a été dernièrement tenue au ministère de l'Agriculture sous la présidence du ministre et en présence du représentant de la direction des services agricoles de la wilaya d'Oum El Bouaghi ainsi que des représentants des divers secteurs concernés et les experts ayant déjà participé à la labellisation de la datte Deglet Nour et de la figue de Béni Maouche. «La réunion a examiné les dossiers de labellisation déposés dont celui du fromage Bouhezza et des olives de Sig de la wilaya de Mascara», a-t-on précisé.

#### Peau d'animal, petit lait, sel : éléments de base de la recette de Bouhezza

La préparation du Bouhezza nécessite d'abord la peau d'un animal (ovin ou caprin) qu'on

laisse se putréfier pendant quelques jours afin de faciliter l'arrachage des poils ou de la laine avant le lavage à l'eau puis le traitement essentiellement au sel et au genièvre, a déclaré Nadhir Maânsar, autre membre de l'association Imsenda. Après la disparition de toute odeur, la peau est nouée de sorte à former un sac localement appelé Chekoua, rempli de petit lait et de sel puis accroché pour l'ultime phase d'affinage, a fait savoir Nadhir, éleveur agriculteur quinquagénaire originaire de la commune de Henchir Toumgheni, initié à la production de ce fromage par sa mère dès son enfance. Le sac de peau animale (chekoua) perméable permet l'égouttage du lactosérum à travers les pores naturels de la peau et la formation du fromage pendant une période de près de deux mois, ajoute le même fromager qui indique qu'à la fin de l'affinage, une petite quantité de lait est rajoutée au fromage pour en atténuer l'acidité. L'appellation Bouhezza est dérivée du terme «Hezz» signifiant en dialectal lever, le sac en peau animale étant levé et accroché lors de l'affinage, est-il précisé.

Hasni Y./APS

## Agriculture

# Les exportations algériennes ont dépassé les 57 millions de dollars

■ Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018, a indiqué, jeudi à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Par Amel B.

**D**urant les 9 premiers mois de l'année en cours, les exportations agricoles algériennes, estimées à 57 835 tonnes, ont atteint 57 579 301 USD dollars, soit une hausse de 37% par rapport à la même période de 2017, qui avait enregistré 42 128,2 de tonnes représentant près de 43 985 568 de dollars, a-t-il précisé dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à une question orale posée par le député Khemri Beldia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet «des produits exportés refoulés par certains pays européens pour non-conformité aux normes internationales». Concernant la préoccupation soulevée par le député au sujet de produits agricoles algériens exportés vers des pays étrangers, à l'instar de la France, le Canada, la Russie et le Qatar, et «refoulés», selon l'Anexal (Association nationale des exportateurs algériens), le Premier ministre a rappelé que «les parties concernées, représentées par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'étaient attelées à lever, à maintes reprises, l'ambiguïté entourant



cette question, en affirmant que les informations relayées par les médias étaient erronées et inexactes». A ce propos, M. Ouyahia a déclaré que «les statistiques montrent que les autorités nationales n'ont enregistré, lors des deux précédentes années ainsi que durant l'année en cours, aucun refoulement de produits agricoles pour un problème phytosanitaire ou pour cause de sécurité ou de conform-

mité aux normes», précisant que «les deux seules notifications reçues, émanant effectivement du Canada au début de l'année, pour un problème d'emballage, sachant qu'il s'agissait de pâtes et de boissons gazeuses». Pour le reste des pays cités par le député, en l'occurrence la France, la Russie et le Qatar, il a précisé que «le volume des exportations agroalimentaires vers ces pays, y compris le

Canada, a connu une évolution appréciable passant de 33,4 millions USD entre 2013 et 2016 à 49,4 millions USD en 2017». Depuis le début de l'année, ce volume est estimé à 33,7 millions USD, a-t-il précisé. En outre, le Premier ministre a fait état d'une augmentation du nombre de pays important les produits agricoles algériens de 47 pays en 2017 à 72 l'année en cours, affirmant que «c'est là, une preuve tangible de l'attractivité de notre produit agricole dans de nombreux pays, comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, le Canada, les Emirats arabes et même les États-Unis, qui imposent des normes phytosanitaires drastiques pour les produits importés». Par ailleurs, M. Ouyahia a affirmé que le gouvernement «a réitéré, dans son plan d'action, l'engagement de poursuivre le programme d'appui au développement agricole et rural, adopté par les pouvoirs publics depuis 2009, à travers la nécessaire préservation de la dynamique et du saut qualitatif réalisé par l'économie agricole dans notre pays». «Le secteur agricole représente désormais plus de 12% du PIB, soit près de 3 000 milliards DA», a-t-il indiqué, soulignant que les pouvoirs publics «se sont attachés à mettre en place une stratégie nationale de développement du

produit agricole algérien, visant, en premier lieu, à améliorer la production, pour l'adapter aux normes internationales et aux exigences de la protection du consommateur». Les autorités compétentes «veillent à garantir le respect rigoureux de l'ensemble des normes et critères internationaux en vigueur, tant pour la production végétale qu'animale, notamment en ce qui concerne le contrôle du respect des mesures phytosanitaires, qui doit se faire conformément aux normes phytosanitaires approuvées dans la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) relatives essentiellement à l'inspection, à la prise d'échantillons, au diagnostic et à la délivrance des licences d'importation et d'exportation», a-t-il rappelé. Les services compétents «sont tenus légalement de respecter les conditions d'exportation des produits agricoles et les exigences phytosanitaires en vigueur dans le pays importateur. Ils sont tenus de procéder aux analyses réglementaires liées aux examens phytosanitaires, au niveau du laboratoire officiel de l'Institut national de la protection de végétaux (INPV), reconnu mondialement, avant de procéder à la délivrance du certificat phytosanitaire à l'exportation», a conclu le Premier ministre.

A. B.

## Changes

## L'euro stable face au dollar

L'euro était stable hier face au dollar dans un marché lui aussi stable en attendant les chiffres officiels de l'emploi américain pour novembre. Hier matin, l'euro valait 1,1367 dollar contre 1,1374 dollar jeudi soir. Il n'y a «pas beaucoup de mouvements sur le marché des changes», a commenté Neil Wilson, analyste. Vendredi, les investisseurs s'intéresseront au rapport sur l'emploi pour novembre, au lendemain des chiffres de l'ADP, décevants. Selon la firme de gestion de paiements de salaires, quelque 179 000 nouvelles embauches ont été

enregistrées dans le seul secteur privé en novembre, le score le plus faible depuis août, alors que les analystes misaient sur 192 000 nouveaux postes. Des chiffres qui ont fait baisser le dollar car ils plaident pour un ralentissement du rythme de la hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui justifie habituellement ses relèvements successifs par l'excellente santé de l'économie américaine. Néanmoins, selon Derek Halpenny et Fritz Louw, analystes, «la réunion de la Banque centrale européenne la semaine

prochaine et l'incertitude du Brexit ont peut-être limité les gains de l'euro et de la livre». Selon eux, la BCE pourrait adopter jeudi prochain un ton plus prudent. Les investisseurs s'intéressaient également aux suites de l'arrestation d'une haute dirigeante chinoise du géant Huawei au Canada à la demande des États-Unis, attentifs à un possible sursaut de tensions entre les deux pays, quelques jours après la mise en œuvre d'une trêve dans leur bras de fer commercial. Hier, le dollar et l'euro montaient légèrement face à la monnaie

japonaise : à 112,84 yens pour un dollar contre 112,68 yens jeudi et à 128,27 yens pour un euro contre 128,17 yens la veille. Le franc suisse était stable face à l'euro, à 1,1300 franc suisse pour un euro contre 1,1295 jeudi et en légère baisse face au dollar, à 0,9941 franc suisse pour un billet vert contre 0,9926 la veille. La monnaie chinoise était presque stable face au dollar à 6,8828 yuans pour un dollar contre 6,8827 vers 15h30 GMT jeudi. L'once d'or valait 1 239,98 dollars contre 1 237,75 dollars jeudi soir.

M. Y./APS

## Zone euro

## Le ralentissement de la croissance confirmé au 3<sup>e</sup> trimestre

La croissance en zone euro a fortement ralenti au troisième trimestre, le PIB ayant progressé de 0,2% par rapport au trimestre précédent et de 1,6% sur un an, a indiqué hier Eurostat dans sa troisième estimation. L'Office européen des statistiques confirme ainsi pour la deuxième fois le chiffre de 0,2%, mais revoit à la baisse celui sur un an : +1,6%, contre +1,7% dans une estimation précédente.

Les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset tablaient sur une troisième estimation inchangée : +0,2% par rapport au deuxième

trimestre et +1,7% comparé au troisième trimestre 2017. Le ralentissement du troisième trimestre marque une rupture avec les deux premiers trimestres de

l'année, où le Produit intérieur brut (PIB) avait progressé à chaque fois de 0,4%.

Il s'explique en partie par le brutal coup d'arrêt de la crois-

sance allemande, qui a reculé de 0,2% au troisième trimestre à cause d'une désorganisation provisoire du secteur automobile.

Au deuxième trimestre comparé au premier, le PIB allemand avait progressé de 0,5%.

Agences

## Au lendemain d'un net déclin

## La Bourse de Tokyo débute sur un rebond

La Bourse de Tokyo a débuté en hausse hier, au lendemain d'un net déclin, revigorée comme Wall Street par des informations de presse sur la politique monétaire américaine. Dans les premiers échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnait 0,88% (+189,48 points) à 21 691,10 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait de 0,86% (+13,88

points) à 1 624,48 points. Sur le volet des changes, le dollar était quasi inchangé, autour de 112,73 yens, tandis que l'euro remontait à 128,22 yens, contre 127,88 yens jeudi à la clôture de la place tokyoïte. Jeudi, les places financières mondiales avaient lourdement chuté après la nouvelle de l'arrestation au Canada de Meng Wanzhou, une cadre du groupe chinois Huawei, à la demande des

États-Unis. Les investisseurs redoutent que la fragile trêve commerciale conclue par Pékin et Washington n'en souffre. Ils ont cependant été rassurés par un article du *Wall Street Journal* prédisant que la Fed allait augmenter ses taux moins vite en 2019. Cette perspective a permis à la Bourse de New York de se ressaisir, le Dow Jones limitant son repli et le Nasdaq finissant en hausse.

R. E.

## Tamanrasset

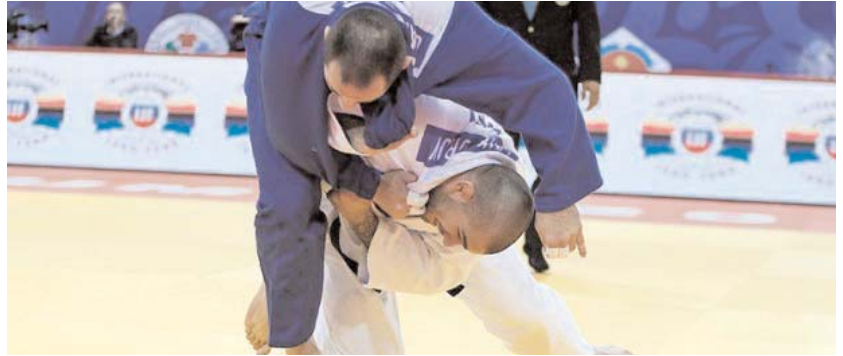
# Le centre sportif africain de judo coûtera 12 milliards de dinars

■ L'Etat algérien participera à hauteur de 50% aux 12 milliards de dinars que coûtera la construction du centre sportif africain dans la wilaya de Tamanrasset qui a eu l'accord de la Fédération internationale de judo (FIJ), a révélé, jeudi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab.

Par Zineddine L.

« Le projet du centre sportif africain, inscrit dans le cadre du centre Olympafica de la fondation du Comité international olympique (CIO) qui sera érigé à Tamanrasset, coûtera 12 milliards et l'Etat algérien, au même titre que le Comité olympique et sportif algérien (COA), contribuera à hauteur de 50% du coup global », a indiqué M. Hattab lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN),

consacrée aux questions orales. Outre ce centre, le premier responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports a fait savoir que la wilaya de Tamanrasset bénéficiera d'une piscine d'un montant de deux milliards. Il est à rappeler que l'annonce de la construction de ce centre sportif olympique avait été faite en avril dernier par le président du COA et nouveau président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, à l'issue d'une réunion qu'il avait tenue à Budapest



(Hongrie) avec le président de la FIJ, Marius Vizer, dans l'optique de la création de l'académie africaine de judo à Alger et de mettre en œuvre un programme de développement de la discipline en Algérie et sur le plan africain. L'académie de judo est considérée comme un outil important pouvant aider à diffu-

ser les connaissances et les valeurs de cette discipline sportive. Pour l'ouverture de ce genre d'académie, l'accord de la FIJ est obligatoire. L'académie de judo aura pour objectif d'organiser des camps d'entraînement et de soutenir les athlètes dans leur préparation en vue des échéances internationales dont

les Jeux méditerranéens et les Jeux olympiques, et à partir de là, elle pourra échanger des expériences avec les académies de la même discipline d'autres pays. La FIJ apportera désormais son soutien à travers la mise en place de tous les moyens, techniques et logistiques, pour la réussite de ce projet et sa concrétisation dans les plus brefs délais. Par la suite, la Fédération algérienne de judo (FAJ) doit mettre en place une commission de suivi et de coordination pour la concrétisation de ce projet en collaboration avec la direction spécialisée de la fédération internationale. La création de l'académie de la FIJ a pour objectif d'éduquer les entraîneurs, d'aider les anciens judokas à poursuivre leur chemin dans cette discipline en tant que coaches et contribuer, plus tard, au «développement du judo de la base au niveau élite». «Cette académie est un outil important qui aide la FIJ à diffuser les connaissances et les valeurs du judo dans le monde entier, y compris dans les pays avec moins de traditions et d'expérience dans le domaine, mais avec un grand potentiel et le désir de développer le judo», explique l'instance internationale. Z. L./APS

Anissa H.

## Sétif

## Des assiettes foncières réservées à l'investissement en aquaculture à partir de 2019

Des assiettes foncières seront réservées aux investisseurs dans le domaine de l'aquaculture dans la wilaya de Sétif «à partir de l'année 2019», a indiqué jeudi le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Toufik Boutchent. Le même responsable a indiqué que ses services coordonnent avec les différents responsables locaux, les chefs de daïra et les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) notamment pour la mobilisation de foncier, sous la formule concession, pour les investisseurs en aquaculture. Ayant ciblé 15 daïras de la wilaya de Sétif, cette opération sera généralisée également dans les autres wilayas affiliées à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Sétif, à savoir M'sila, Batna et Bordj Bou Arréridj, a souligné le même responsable. «Le secteur de la pêche

et de l'aquaculture connaîtra une dynamique sans précédent l'année prochaine avec la mise en service de plusieurs projets», a assuré le même responsable. Il a notamment évoqué un établissement de pisciculture d'un investisseur privé de la commune de Hasnaoua (Bordj Bou Arréridj), d'une capacité de production annuelle de cinq tonnes, ainsi qu'une infrastructure similaire dans la commune de Texter (Bordj Bou Arréridj), d'une capacité de production de 200 tonnes/an. Aussi, il est attendu la mise en service d'un projet piscicole à Sétif, à la retenue collinaire «Boukahoula» de la commune d'Ain Abbasa, dont la capacité de production annuelle est estimée à 20 tonnes, est-il indiqué. S'agissant de l'intégration de l'activité aquacole dans le domaine agricole, M. Boutchent a souligné que les services de son

département ont procédé à l'installation de plusieurs bassins piscicoles ainsi que la formation de 72 agriculteurs de la wilaya de Sétif dans ce domaine. Une session de formation au profit des agriculteurs de Batna sera organisée par les services de cette direction en coordination avec la chambre de la pêche et des ressources halieutiques, a-t-on souligné, notant que ces sessions de formation cibleront «prochainement» les agriculteurs des wilayas de M'sila et de Bordj Bou Arréridj. Le responsable a estimé que le développement du secteur de l'aquaculture dans la région des Hauts-Plateaux permettra de renforcer la sécurité alimentaire dans les zones rurales et les wilayas de l'intérieur du pays, signalant que cette filière augure d'un avenir prometteur.

Anissa H.

## Guelma

## 2 400 foyers bientôt raccordés au réseau de gaz naturel

Plusieurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 2 361 foyers répartis sur des villages et mechtas de 13 communes de la wilaya de Guelma, seront «prochainement» lancés, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'énergie.

Le chef du service de l'électricité et du gaz au sein de cette direction, Adel Soltani, a indiqué que ces projets, affectés au bénéfice de 18 centres et groupements d'habitation secondaire, sont répartis sur la majorité des daïras de la wilaya et inscrits dans le cadre du programme 2018, financés par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Plus de 231 millions de dinars ont été mobilisés par ce Fonds pour la réalisation de ces opérations, selon la même source,

soulignant que les procédures administratives pour le lancement de la première tranche du projet ont été parachevées. Dans les détails, la même source a souligné que la première tranche de ce programme concerne le

raccordement de 11 quartiers et centres d'habitation, tandis que la seconde tranche ciblera 7 cités et groupements d'habitation. Ces projets ont été accordés aux quartiers, mechtas et villages des communes de

Regada, Oued Zenati, Bouhamdane, Temlouka, Hammam Debagh, Ras Okba, Medjaz Amar et El Fedjoudj des zones ouest et nord-ouest de la wilaya ainsi que des localités de Khezara (sud de Guelma),

Boumahra Ahmed, Bouchegouf, Medjaz Sefa, Oued Cheham relevant de la région Est de la wilaya, a-t-on fait savoir de même source.

T. Kh.

## Mostaganem

## Production de plus de 99 millions de litres de lait

La wilaya de Mostaganem a réalisé une production de plus de 99 millions de litres de lait durant la campagne 2017-2018, a-t-on appris jeudi de la Direction des services agricoles. Cette production est constituée de 76,2 millions de litres de lait de vache, 14,5 millions de lait de brebis et 8,3 millions de lait de caprins, a-t-on précisé au bureau production animale et appui technique de la DSA. Ce bilan indique que les quatre laïteries dont dispose la wilaya, d'une capacité productive quotidienne de plus de 108 000 litres, ont collecté, lors de cette cam-

pagne, plus de 8 millions de litres de lait. Les mesures de soutien à la production du lait ont contribué, dans les cinq dernières années, à l'augmentation des capacités de production de la wilaya de Mostaganem de 87 millions en 2012 à plus de 99 millions de litres dans les deux dernières années. Les éleveurs, collecteurs et transformateurs de lait ont bénéficié lors de cette période de fourrages et équipements d'élevage, a-t-on fait savoir. La wilaya de Mostaganem mise sur le nouveau pôle agricole de production laitière du bassin de la vallée de Bordjia (Sirat

et Hassiane) à travers 41 projets d'élevage de vaches laitières et de production de fourrage et animale (une capacité de production annuelle de 20 millions de litre de lait) en vue de contribuer à la baisse de la facture d'importation du lait en poudre. La wilaya compte plus de 20 750 têtes de vaches laitières, 103 750 têtes d'ovins et 10 990 têtes de caprins, en plus de 2 000 professionnels activant dans les domaines de l'élevage, la production, la collecte, la transformation et la distribution du lait.

R. R.

Tunisie

# Le ministère public «doit agir pour stopper le boycott des examens»

■ «Le ministère public doit agir pour stopper le boycott des examens du premier trimestre décrété par la Fédération générale de l'enseignement secondaire, qui est une mesure illégale contradictoire aux dispositions de la Constitution, du code du travail et de la législation syndicale», a indiqué l'avocat Ahmed Ben Hassana.

Par Farid M.

«**I**l s'agit d'un travail non accompli qui n'a rien à voir avec le droit de grève garanti par la Constitution et dont les conditions d'organisation sont régies par la loi», a-t-il ajouté dans une déclaration à l'agence TAP. Dans ce contexte, il a signalé que la Fédération de l'enseignement secondaire a boycotté les examens sans avoir obtenu l'approbation du bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) qui est, selon lui, obligatoire. Ben Hassana a ajouté que la fédération peut être poursuivie en justice conformément à l'article 107 du code pénal qui stipule que le concert arrêté entre deux ou plusieurs fonctionnaires ou assimilés en vue de faire obstacle par voie de démission collective ou autrement, à l'exécution des lois ou d'un service public, est puni de l'emprisonnement pendant deux ans. Il a, en outre, signalé qu'en raison de ce boycott le calendrier des examens a été modifié par la partie syndicale alors qu'il s'agit de l'une des prérogatives du ministère de l'éducation. Ben Hassana a appelé le ministère public à ordonner l'ouverture d'une enquête sur ce dossier et à prendre les mesures nécessaires

conformément aux dispositions de l'article 256 du code du travail qui stipule que les syndicats qui s'écartent de leur rôle corporatif et professionnel ou dont l'activité est contraire aux lois peuvent à la requête du ministère public être dissous par un jugement du tribunal de première instance du lieu de leur siège. «Les parents peuvent aussi signer une pétition et la présenter au procureur de la République pour porter plainte contre la Fédération générale de l'enseignement secondaire pour avoir boycotté les examens et perturbé la stabilité de l'établissement scolaire public», a-t-il ajouté. Réuni au Palais du gouvernement à la kasbah, un Conseil des ministres présidé par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a appelé la Fédération générale de l'enseignement secondaire à renoncer au boycott des examens et à revenir à la table des négociations. Le Conseil des ministres s'est dit «attaché» à appliquer la loi et à placer l'intérêt suprême de l'élève au-dessus de toute considération. Suite à l'appel de la Fédération générale de l'enseignement secondaire relevant de l'UGTT, la plupart des lycées et collèges de la République ont connu une perturbation des examens de la semaine bloquée qui se déroule du 3 au 8 décembre. La semaine



touché à sa fin et aucun consensus n'a encore été trouvé entre les deux parties. Ceci étant, il convient de signaler que le boycott n'est pas total et plusieurs enseignants ont décidé de ne pas impliquer les élèves dans cette crise.

## Prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 5 janvier 2019

Le président de la République, Béji Caïd Essebsi, a décidé d'instaurer l'état d'urgence pour un mois sur l'ensemble du territoire, et ce, à partir du 7

décembre 2018 jusqu'au 5 janvier 2019. Cette mesure intervient après consultation du Chef du gouvernement et du président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) sur des questions relatives à la sécurité nationale, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'Etat avait décidé le 6 novembre dernier de prolonger l'état d'urgence d'un mois sur l'ensemble du territoire, à compter du 7 novembre 2018 jusqu'au 6 décembre courant. L'état d'urgence a été décrété depuis le 24 novembre 2015, suite à l'attaque terroriste

contre un bus de la Garde présidentielle et prolongé à plusieurs reprises. Vendredi 23 novembre 2018, Béji Caïd Essebsi avait présidé une réunion du Conseil des ministres au palais de Carthage, au cours de laquelle il a été procédé à l'examen du projet de loi sur l'organisation de l'état d'urgence. Le Conseil avait décidé d'approfondir l'examen de ce projet de loi, en ce qui concerne, notamment, les garanties et le contrôle judiciaire, avant de le soumettre à nouveau en Conseil des ministres dans les plus proches délais.

F. M./Agences

Libye

## Référendum sur la Constitution fin février

Le référendum sur une nouvelle Constitution en Libye pourrait se tenir en février 2019, si les conditions de sécurité sont réunies, a annoncé jeudi le président de la Haute commission nationale électorale (HNEC). «Il est possible d'organiser un référendum sur le projet de Constitution (...) vers fin février 2019», a indiqué lmed al-Sayeh, président de cette instance basée à Tripoli dans une conférence de presse. La première condition requise «a été remplie avec l'adoption d'une loi» sur le référendum par le Parlement élu et basé dans l'est du pays, «même si elle est incomplète et imparfaite», a indiqué M. Sayeh. Il a toutefois précisé que le compte de la Commission était «dans le rouge», alors qu'elle avait besoin de 40 millions de dinars (environ 30 millions de dollars) pour mener à bien l'opération électorale. L'organisation du référendum dépendra également de conditions de sécurité, «un défi majeur», selon M. Sayeh. La HNEC avait été frappée en mai dernier par un attentat meurtrier, revendiqué par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Quatorze personnes ont été

tuées dans l'attaque, dont neuf employés de cette instance. Après cette «attaque terroriste», la commission a subi de «lourdes pertes au plan humain mais aussi matériel», a rappelé M. Sayeh. «Un plan sécuritaire complet est donc nécessaire (...) car la sécurité de notre personnel passe avant tout», a insisté le président de la HNEC. Auparavant, la Commission avait annoncé que le référendum sur la Constitution permanente de la Libye aura lieu au mois de janvier prochain. La validation de la Constitution par référendum devrait ouvrir la voie

à des élections législatives et présidentielle en Libye, appelées à marquer la fin d'une interminable période de transition et à départager les camps rivaux dans ce riche pays pétrolier. «Un processus électoral dans le pays avant le référendum sur la Constitution est simplement inconcevable», a dit M. Sayeh. 2,4 millions d'électeurs ont été déjà enregistrés par la HNEC, sur une population estimée à 6 millions d'habitants. Considérée parmi les rares institutions crédibles et indépendantes du pays, la HNEC avait organisé les

deux premières législatives en 2012 et 2014.

## 193 immigrants clandestins nigériens ont été expulsés avec leur consentement

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré jeudi que 193 immigrants clandestins nigériens ont été expulsés de Libye et sont volontairement retournés dans leur pays. «Aujourd'hui, avec le soutien du fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne,

193 migrants sont rentrés chez eux au Nigeria en toute sécurité», a indiqué l'OIM dans un communiqué. L'expulsion s'inscrit dans le cadre d'un programme d'aide au retour volontaire mis en œuvre par l'OIM, dans le but d'organiser le retour des immigrants clandestins bloqués en Libye dans leurs pays d'origine. Des milliers d'immigrants clandestins qui ont été sauvés en mer ou arrêtés par les services de sécurité libyens sont rassemblés dans des abris, en Libye.

S. A./APS

Mauritanie

## Plus de deux milliards d'aide pour les programmes de développement du G5 Sahel

Les bailleurs de fonds et partenaires internationaux du G5 Sahel ont promis, jeudi à Nouakchott, des aides de 2,4 milliards d'euros pour une quarantaine de projets de développement axés sur la lutte contre le terrorisme, selon leur communiqué final. «Les partenaires du G5 Sahel ont fait des annonces de financement pour un montant total de 2,4 milliards d'euros, correspondant à 127% de l'objectif de mobilisation initial», précise le communiqué publié dans la soirée à l'issue d'une conféren-

ce des donateurs dans la capitale mauritanienne. Quelques heures plus tôt, un premier communiqué lu en public par les responsables du G5 avait estimé le montant des promesses d'aide à «près de deux milliards d'euros». «Ces engagements de nos partenaires couvrent largement les besoins globaux du programme d'investissement prioritaire (PIP)», a commenté devant la presse le président en exercice du G5 Sahel, le Nigérien Mahamadou Issoufou. Avant cette conférence, le G5 avait estimé à

1,9 milliard d'euros les fonds nécessaires pour financer son Programme d'investissements prioritaires (PIP) pour la période 2019-2021, qui vise en particulier les régions frontalières où les terroristes tirent parti des carences des Etats pour s'implanter. En construisant des écoles, des centres de soins ou en offrant un accès à l'eau, les gouvernements espèrent fidéliser des populations déshéritées susceptibles sinon de céder aux sirènes terroristes.

R. M.



ONU

# Echec de l'Américaine Nikki Haley à faire condamner le Hamas

■ Les Etats-Unis ont échoué jeudi à faire condamner le Hamas par l'Assemblée générale de l'ONU, une résolution de l'ambassadrice américaine Nikki Haley ne recueillant pas la majorité nécessaire à son adoption lors d'un scrutin qualifié de «gifle» par le mouvement islamiste palestinien.

Par Rima C.

Avant même, le Koweït et le groupe arabe à l'ONU avait, lors d'un vote de procédure gagné de seulement trois voix, obtenu qu'une règle d'une majorité aux deux tiers soit appliquée au texte américain malgré de vives critiques de Nikki Haley. Le texte des Etats-Unis n'a recueilli que 87 voix, dont celles de l'Union européenne. Après une demande de l'Afghanistan pour changer son vote, 58 pays dont ce dernier ont voté contre et 32 se sont abstenus, selon un décompte final. «Une simple majorité est requise», avait plaidé en vain Nikki Haley avant le scrutin, qui s'est tenu avec une heure de retard en raison «de négociations de dernière minute», selon la présidence de l'Assemblée générale. Cette enceinte, dont les résolutions n'ont pas de valeur contraignante, «n'a jamais rien dit sur le Hamas», avait dénoncé la diplomate américaine, en critiquant une «politique de deux poids deux mesures» aux dépens d'Israël. «La déci-

sion (d'un vote de procédure) vise à entraver l'adoption de la résolution américaine, et mon frère du Koweït le sait très bien», avait ajouté l'ambassadrice. Son homologue israélien, Danny Danon, s'est toutefois félicité dans un communiqué que «pour la première fois dans l'Histoire des Nations unies, un nombre record de pays aient soutenu une résolution de l'Assemblée générale condamnant le Hamas». La règle des deux tiers a été approuvée par 75 voix, 72 pays s'exprimant contre – dont l'Union européenne – et 26 Etats se sont abstenus.

«L'échec de l'entreprise américaine aux Nations unies constitue une gifle pour l'administration des Etats-Unis et une confirmation de la légitimité de la résistance», a déclaré un porte-parole du Hamas, Sami Abou Zahri. La présentation de la résolution américaine, soutenue par l'UE, constituait l'un des derniers faits d'armes de Nikki Haley, qui a récemment annoncé quitter ses fonctions en fin d'année. Selon des diplomates, Nikki Haley, soutien inconditionnel d'Israël,

avait fait de cette condamnation du Hamas «une affaire très personnelle». Son projet de texte dénonçait «le Hamas pour des tirs répétés de roquettes en Israël et pour incitation à la violence, mettant la vie de civils en danger». Il exigeait que «le Hamas et d'autres entités militantes incluant le Jihad islamique palestinien cessent toutes les provocations et activités violentes dont le recours à des engins aériens incendiaires». Lors des prises de parole, l'Arabie saoudite et l'Iran, soutien du Hamas, ont dénoncé le texte américain. «Israël n'a jamais respecté les résolutions de l'ONU», a lancé le représentant saoudien, tandis que la diplomatie iranienne assurait que «le Hamas était un mouvement légitime qui combat l'occupation israélienne». Sous la pression des Européens, les Palestiniens et les pays arabes avaient renoncé à amender le texte américain pour y introduire des rappels précis des résolutions portant sur la fin de l'occupation israélienne, le statut de Jérusalem-Est



PH. > D. R.

et la solution de deux Etats dans les frontières reconnues en 1967, largement soutenue dans le monde. Ils ont transformé leur amendement en résolution qui a été adoptée dans l'après-midi par 156 voix en sa faveur – dont celles de l'Union européenne. Six pays ont voté contre, dont les Etats-Unis et Israël, 12 Etats s'abstenant. «Encore une résolution contre Israël», a déploré Danny Danon. L'objectif de l'Union européenne «était d'éviter une confrontation dont tout le monde serait sorti perdant», a expliqué un diplomate sous couvert d'anonymat. Il s'agissait aussi de préserver «l'unité de

l'UE», a-t-il ajouté. «Personne ne comptait avancer sur le processus de paix avec les textes mis au vote jeudi», a précisé cette source, évoquant des «jeux politiques». Le chef du Hamas, Ismail Haniya, s'était plaint dès le 28 novembre de la démarche américaine dans une lettre rare à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU. La missive, remise au représentant de l'ONU à Gaza, n'est cependant jamais arrivée à destination. Elle a été transmise au seul pouvoir légitime reconnu par l'ONU, l'Autorité palestinienne, qui l'a bloquée, selon une source onusienne.

R. C.



## Points chauds

### Insurrection

Par Fouzia Mahmoudi

Encore inconcevable au début du mouvement des «gilets jaunes», la démission du Premier ministre français Édouard Philippe, faute de celle d'Emmanuel Macron qui est réclamée par une partie des contestataires, devient aujourd'hui de plus en plus vraisemblable. Fusible nécessaire de cette crise, il sera le pion sacrifié d'un président français qui se doit, coûte que coûte, de récupérer le contrôle du pays. Toutefois, l'on sent que le Chef du gouvernement tente encore d'éviter d'en arriver à cette extrémité et continue de se poser en interlocuteur principal des «gilets jaunes». Il annonce ainsi, depuis quelques jours, au compte-gouttes et parfois de façon partielle, confirmées plus tard par certains de ses ministres, des mesures qui doivent, on l'espère certainement à l'Élysée, satisfaire ceux qui paralysent une partie de la France depuis bientôt un mois déjà. Macron lui est invisible, préférant se servir de son Premier ministre comme d'un paratonnerre. Mais chez les «gilets jaunes» l'on n'est pas dupes de la manœuvre et la protestation ne faiblit pas, promettant même de crier son ras-le-bol une fois encore à Paris. Une nouvelle «manifestation» que tout le monde craint et qui pourrait cette semaine se solder par «des morts». Une situation peu tenable mais difficile à corriger, alors que les exigences des contestataires sont de plus en plus diverses et variées, bien loin de leur première et initiale demande d'une annulation des hausses des taxes sur le carburant. Et si cette hausse a bel et bien été annulée, elle ne suffit plus à calmer. Mais bien malin celui qui saura aujourd'hui ce qui réussirait à apaiser la crise et à arrêter cette mobilisation hors du commun qui inspire même désormais le reste de l'Europe. Il ne reste plus qu'à attendre et voir comment se passera la journée d'aujourd'hui, où près de 90 000 policiers ont été réquisitionnés pour protéger le pays des violences. 8 000 policiers seront, eux, appelés à protéger la capitale et surtout l'Élysée que certains «gilets jaunes» appellent à envahir. Et si la protestation se transforme en insurrection Macron sera bien obligé d'enfin intervenir et de faire un choix délicat : terrasser le mouvement, qui est soutenu encore après les violences de la semaine dernière par plus de 70% des Français, ou faire un geste fort et exceptionnel en appelant, par exemple, à de nouvelles élections législatives.

F. M.

## Yémen

### Le gouvernement brandit la menace d'une offensive sur un port stratégique

Le gouvernement yéménite a menacé, hier en Suède, en marge de rares consultations avec les rebelles, de déclencher une offensive militaire pour libérer le port de Hodeïda, le principal point d'entrée de l'aide humanitaire au Yémen.

Les belligérants, le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite et les rebelles appuyés par l'Iran, sont réunis pour la première fois depuis 2016 pour renouer le dialogue et tenter de mettre fin à un conflit qui a fait au moins 10 000 morts depuis 2014 et précipité 14 millions de personnes au bord de la famine.

Il n'existe officiellement aucune condition préalable à ces consultations favorisées par la signature cette semaine d'un accord sur l'échange de milliers de prisonniers. Mais chacun des camps menace de rompre le dialogue si ses exigences ne sont pas satisfaites. Le gouvernement exige en particulier le retrait intégral des rebelles du port stratégique de Hodeïda (ouest) conquis en 2014 et par lequel il accuse les rebelles d'importer des armes. «Nous sommes actuellement en négociations en réponse à des appels en ce sens de la communauté internationale, l'ONU et le médiateur de l'ONU. Nous continuons d'é-

valuer les moyens d'obtenir la paix», a déclaré à des journalistes le ministre de l'Agriculture, en marge des pourparlers. «Mais s'ils (les rebelles) ne sont pas constructifs, nous avons de nombreuses options, y compris une intervention militaire», a ajouté Othman al-Moujalli. La situation à Hodeïda focalise l'attention de la communauté internationale qui mesure avec inquiétude les risques d'une famine généralisée dans le pays avec la poursuite des hostilités.

Les rebelles Houthis de leur côté demandent la réouverture de l'aéroport de la capitale Sanaa – qu'ils contrôlent depuis 2014 – au trafic civil. Ils ont menacé jeudi de le fermer aussi aux avions de l'ONU. «Nous sommes favorables à la réouverture de l'aéroport de Sanaa (...), les Yéménites devraient avoir le droit de voyager partout dans le monde», a quant à lui assuré hier Abdulaziz Jabari, un conseiller du président yéménite. «Mais (...) nous devons déterminer qui va superviser l'aéroport».

L'aéroport international a été fermé au trafic commercial civil après l'intervention militaire en 2015 d'une coalition pro-gouvernementale dirigée par l'Arabie saoudite qui contrôle depuis l'espace aérien. Les consulta-

tions en Suède se sont ouvertes jeudi sous l'égide du médiateur de l'ONU, le Britannique Martin Griffiths, qui a salué une «occasion unique» de ramener les belligérants sur le chemin de la paix et de reconstruire le Yémen, le pays le plus pauvre de la péninsule arabique, dévasté par le conflit. Selon un responsable de l'ONU, les contacts se déroulent dans un «esprit positif».

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé jeudi les parties à faire preuve de «flexibilité» et d'«un engagement de bonne foi et sans conditions préalables» pour «faire des progrès».

Il leur a notamment demandé de poursuivre «la désescalade à Hodeïda» où des combats sporadiques continuent malgré une trêve signée en novembre.

Selon Martin Griffiths, des pourparlers de paix stricto sensu demeurent pour le moment hypothétiques. Les «consultations» en Suède sont d'abord destinées à «établir la confiance» et à «réduire la violence» sur le terrain. Toutes les tentatives ayant visé à mettre fin à la guerre qui dure depuis quatre ans ont jusqu'ici échoué, alors que la situation humanitaire au Yémen est la pire du monde selon l'ONU.





Festival du théâtre comique de Médéa

# La relation homme-femme largement évoquée

■ La relation homme-femme constitue, une nouvelle fois, la toile de fond des pièces présentées lors de la douzième édition du Festival national du théâtre comique, ouvert le 3 décembre à Médéa, donnant un aspect plus au moins social à cette manifestation culturelle et artistique. Loin d'être un choix délibéré du Comité de sélection, ce sujet est omniprésent dans la majorité des spectacles présentés jusqu'ici, confirment les organisateurs.



Par Abia Selles

La douzième édition du Festival national du théâtre comique de Médéa est décorée par un aspect social traitant la rela-

tion entre femme et homme. «Loin d'être un choix délibéré du Comité de sélection, les thèmes développés s'articulent, certes, autour de cette relation, mais le sujet autour duquel tourne la pièce va au plus profond des

choses», atteste le commissaire du festival, Saïd Benzerga, en faisant observer que «si d'apparence les thèmes sont identiques, l'approche diffère, par contre, et aborde des questions qui, en seconde deuxième lecture, ne

font pas nécessairement allusion à cette relation homme-femme».

«Le sujet s'est imposé de lui-même, parce qu'il demeure, d'une part, un sujet social d'actualité qui intéresse de larges couches de la société et reflète, d'autre part, tout ce qui gravite autour de la quotidienneté, que ce soit dans les relations familiales, de couples ou dans la société de manière générale», a-t-il expliqué.

Ce choix est utilisé, a fait remarquer M. Benzerga, comme «prétexte» pour «mettre en lumière les contradictions qui minent notre société, les conflits qui la tiraillent, les écueils que rencontrent l'homme et la femme à édifier une famille ou à réaliser leurs projets d'avenir».

Les auteurs des pièces en compétition pour la «Grappe d'Or» ont eu recours à diverses approches pour s'attaquer à des problématiques auxquelles sont confrontés les couples, a-t-il expliqué, citant le cas de la pièce «El-machroue» (Le projet) où la vie de couple n'est qu'un «miroir» qui reflète ce qui se déroule dans la société, en focalisant sur les difficultés auxquelles se heurte ce couple pour parvenir à concrétiser son projet.

Les pièces présentées depuis le début de la compétition ont le

mérite, estime-t-on, d'offrir l'occasion au public, à travers des approches comiques, de se faire sa propre idée des relations de couples, de mariage et de la place réelle de la femme au sein de la société.

Les pièces «El-machroue», «Hmar wa laou Tar» et «Zaouaedj Makhbari» (Mariage en laboratoire), que le public a pu suivre au cours des première et deuxième journées du Festival, sont une invitation au public pour «changer sa vision vis-à-vis de la femme, élément essentiel et indispensable à la construction d'une famille, et se débarrasser, surtout, des clichés et des idées préconçues à l'encontre de la femme», a soutenu M. Benzerga.

La pièce «El-Machroue», produite par l'association des activités de jeunes «El-Mostakbal» de la ville de Mascara, va s'essayer sur ce «terrain mouvant», en réadaptant le spectacle de Mounir Boumerdes intitulé «Souk En-saa», qui traite des vaines tentatives du mari de sauver son couple, en venant à bout des obstacles et des traces de la vie qui l'empêchent de mener à bien son projet, celui de bâtir une vie de couple stable.

A. S./APS

Clôture des Journées du théâtre régional d'Oran à Alger

## De vibrants hommages rendus à Abdelkader Alloula et Sirat Boumédiène

Les Journées du théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader-Alloula à Alger ont pris fin jeudi soir dans une cérémonie placée sous le signe de l'hommage et de la reconnaissance, à laquelle a assisté un public nombreux. Présents à la cérémonie, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et le président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, ont honoré la mémoire des regrettés, le dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) et le grand comédien Sirat Boumédiène (1947-1995).

Le ministre de la Culture et

le président de l'APC d'Alger-Centre ont remis notamment à Raja Alloula et Ghenima Zenati Boumediene, veuves des deux hommes de théâtre disparus, le Trophée honorifique de ces journées et quelques distinctions symboliques.

Appelée également à rejoindre la scène, la grande comédienne Fadéla Hachmaoui s'est vu remettre le même trophée par Azzedine Mihoubi et Abdelhakim Bettache, avant de prendre la parole pour rappeler combien le regretté Abdelkader Alloula «aimait la justice» et souhaitait voir son pays se «développer

et progresser».

D'autres hommages ont été rendus au célèbre Mohamed Himour, compagnon de route de Abdelkader Alloula et le dramaturge et comédien Houari Abdelkhalek, représenté par sa fille Badia, également comédienne qui a présenté dans le cadre de ces journées «En'Nahla», un des nombreux spectacles pour enfants, que son père, qui a voué sa vie au 4<sup>e</sup> art, a écrits et réalisés.

Auparavant, la soirée a débuté dans des atmosphères solennelles avec notamment la diffusion de l'Hymne national algérien et la projection, sur le grand écran de la salle,

des cinq paragraphes du texte officiel de «Kasamen».

Un autre hommage à Abdelkader Alloula et Sirat Boumediene qui pourrait s'intituler, selon le conseiller artistique au Théâtre municipal d'Alger-Centre, H'mida El Ayachi, «N'hawes aalik» (Je te cherche), a été monté autour des œuvres d'«El Khobza» et «Lagwal» de Alloula, présenté au public par les comédiens, Hanane Boudjemaa, Mohamed Himour, Mustapha Laribi et H'mida Ayachi.

La dernière partie de la soirée a vu six jeunes comédiens de la troupe «Drôle Madaire» présenter «El Partiya», un

spectacle d'improvisation dans lequel le public a été impliqué, après avoir constaté son adhésion à ses journées durant toute la semaine. L. B.

### AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée à chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.

Les Ateliers Sauvages (38, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la 14<sup>e</sup> édition de la Journée de l'art contemporain italien, les Ateliers Sauvages, en collaboration avec l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger, organise une exposition de Claudio Burei intitulée «RDP» (Rien de personnel).

L. B.

Prochaine édition du festival à Tizi-Ouzou

## Le village Sahel accueillera Raconte-Arts

Le village Sahel (commune de Bouzeguène, 70 km à l'est de Tizi-Ouzou) accueillera la 16<sup>e</sup> édition du Festival Raconte-Arts, qui se déroulera du 19 au 26 juillet 2019, a-t-on appris jeudi des organisateurs de cette manifestation.

Le comité d'organisation du festival qui s'est réuni mercredi «a opté pour le village Sahel afin d'accueillir la prochaine édition après étude du dossier présenté par le comité de ce village», a indiqué à l'APS Hacène Metref, membre du comité d'organisation.

Deux villages étaient en compétition pour

accueillir cette 16<sup>e</sup> édition, le village lauréat, Sahel, et la Kalâa des Beni Abbès (commune d'Ighil-Ali, 90 km au sud-ouest de Béjaïa), avant que ce dernier «se désiste au profit du premier, jugé mieux préparé et présentant de meilleurs atouts», a souligné Metref.

Parmi ces atouts, il a cité «la tradition d'organisation de manifestations culturelles et de masse, vu que le village organise annuellement la fête de la figue, la superficie du village qui permet d'accueillir un grand nombre de participants et de visiteurs, son agencement et son architecture qui offrent plusieurs

espaces, ainsi que le dynamisme et la force de persuasion de son comité et de son association féminine». Lancée en 2004 à Beni-Yenni (35 km au sud-est de Tizi-Ouzou) par un trio d'artistes en collaboration avec la ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, la manifestation culturelle itinérante s'est, depuis, ancrée dans le paysage culturel local. La dernière édition de ce festival s'est déroulée au village Tiferdoud (commune d'Abi Youcef, 60 km au sud-est de Tizi-Ouzou).



## Tournoi international d'Alger de Vovinam Viet Vodao Plus de 10 pays au rendez-vous

DES ATHLÈTES de plus de 10 pays sont attendus au tournoi international d'Alger de Vovinam Viet Vodao prévu hier et aujourd'hui à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, a appris l'APS jeudi auprès des organisateurs.

Onze sélection étrangères, représentant l'Italie, la Roumanie, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Libye, l'Égypte, le Liban, le Yémen, le Soudan, la Jordanie, le Belarus, se trouvent depuis mercredi au Centre de préparation des élites nationales de Souidania (Alger).

L'équipe de l'Afghanistan devait y participer avant de déclarer forfait pour des raisons administratives.

Des athlètes de Mauritanie, d'Irak et du Tchad pourraient également être présents à ce tournoi international où l'Algérie sera représentée par 27 sportifs, dont cinq filles. Le président de la Fédération internationale de Vovinam Viet Vodao, Mai Huu Tin, est également attendu.

Selon l'entraîneur national, Kamel Lounés, les détenteurs des trois premières places lors de la Coupe d'Algérie et du championnat national vont prendre part aux compétitions.

«Nous avons décidé d'intégrer ces jeunes athlètes dans la sélection nationale et éventuellement faire participer, ceux qui s'illustrent d'entre eux, au Championnat d'Afrique prévu du

## Basket-ball/Classement FIBA L'EN se classe 93<sup>e</sup>

L'ALGÉRIE avec 102.4 points occupe la 93<sup>e</sup> place au nouveau classement mondial de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) messieurs, publié jeudi, toujours dominé par les États-Unis (783 pts) devant l'Espagne (702.6 pts) et la France (650.2 pts).

Le Cinq algérien qui n'a pas participé au dernier AfroBasket disputé en septembre-2017 en Tunisie, occupe le 15<sup>e</sup> rang au niveau continental, alors que le Nigeria première nation africaine au classement occupe la 33<sup>e</sup> place avec 292.8 pts. La Tunisie championne d'Afrique en titre est 51<sup>e</sup> avec 206.3 pts.

Chez les dames, l'Algérie se classe à la 68<sup>e</sup> place avec 3.2 pts, loin derrière la trio de tête

composé des États Unis (1000 pts), l'Espagne (690 pts) et l'Australie (597 pts). La meilleure nation africaine est le Sénégal qui occupe le 17<sup>e</sup> rang mondial avec 102 pts.

Ce nouveau classement a été publié à l'issue de la dernière fenêtre qualificative à la Coupe du Monde 2019, prévue du 31 août au 15 décembre en Chine.

Le classement FIBA prend en compte tous les matches, des pré-éliminatoires régionaux jusqu'à la finale de la Coupe du Monde FIBA, et il inclut le tournoi olympique ainsi que les Coupes continentales. Le système précédent n'était basé que sur les compétitions et ne prenait en considération que les classements finaux des tournois.

## CAN 2018 (dames) - 4<sup>e</sup> journée Les Vertes défaits face au Sénégal

LES HANDBALLEUSES algériennes ont bouclé le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2018) sur une défaite. L'équipe nationale s'est lourdement inclinée face à son homologue sénégalaise (35-22), jeudi à Brazzaville (Congo) pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du groupe A.

Cette défaite du Sept National est la deuxième dans ce tournoi après la première concédée face au Cameroun (32-18), lors de la seconde journée. En revanche, les Algériennes ont gagné leur premier match face à la Côte d'Ivoire (27-25), avant d'arracher un nul inespéré face à la Tunisie (24-24) pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée.

L'autre rencontre de la poule A se jouera ce soir (19h00) entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

Après quatre sorties, l'Algérie boucle ce premier chapitre de la CAN 2018 avec un total de 3 points. Les camarades de la capitaine d'équipe, Sihem

Hemissi, n'ont pas à rougir de ce résultat. En effet, les capées de Abdelkrim Bendjemil ont été délaissées depuis deux ans, soit depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations.

Ce premier bilan traduit fidèlement la préparation dont ont bénéficié les handballeuses algériennes. Pour le rendez-vous congolais, l'équipe nationale devait effectuer deux stages en Europe pour y disputer des matchs amicaux. Cependant, les sempiternels problèmes administratifs ont privé les Algériennes d'une préparation adéquate pour ce genre d'évènement. A la place, l'EN s'est contentée de faire des stages à Alger, ponctués par des confrontations face aux sélections masculines des U17 et des U19.

Au vu de ce qui reste à jouer dans le groupe A, les Algériennes ont de très grandes chances de passer en quarts de finale.

## Coupe d'Algérie (1/32<sup>es</sup>-1/16<sup>es</sup> de finale) Le tirage au sort demain

LE TIRAGE au sort des 1/32<sup>es</sup> et 1/16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football aura lieu dimanche à l'ESHRA d'Ain Benian (Alger), a annoncé la Ligue de football professionnel

(LFP). Les 1/32<sup>es</sup> de finale verront l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis dont le détenteur du trophée de l'édition précédente, l'USM Bel Abbès.

Les rencontres des 1/32<sup>es</sup> de

finale se dérouleront les 17 et 18 décembre et celles des 1/16<sup>es</sup> auront lieu les 27, 28 et 29 décembre.

## Fenerbahçe

# Slimani marque et reprend confiance

■ Annoncé déjà sur le départ dès cet hiver du côté de Fenerbahçe, Islam Slimani a su répondre aux critiques en marquant lors de la réception de Giresunspor pour le compte du 5<sup>e</sup> tour de la Coupe de Turquie.

Par Mahfoud M.

L'attaquant prêté par Leicester a délivré son équipe en fin de match, lorsqu'il a inscrit son 4<sup>e</sup> but cette saison, d'une jolie tête qui n'a laissé aucune chance au portier adverse.

Score final 1-0 pour le Fenerbahçe face à Giresunspor pour cette première manche du 5<sup>e</sup> tour de la Coupe de Turquie. L'ex-joueur du Sporting et de Leicester City a donc pris sa revanche sur le sort et s'est ressaisi après une longue période de doute qui lui a valu de grosses critiques de la part de la presse turque proche du club stambouliote, mais aussi des fans qui pensaient que leurs dirigeants avaient fait une mauvaise affaire en ramenant ce joueur qui n'avait pas apporté le plus escompté depuis un certain temps. Son coach, le Hollandais Philippe Cocu, était le seul à lui faire confiance et à continuer à croire en ses qualités de buteur, se montrant patient à son égard, avant de se faire limoger par la direction pour insuffisance de résultats. Pour revenir à l'attaquant des Verts, ce but en Coupe de Turquie pourrait l'aider



Slimani retrouve le sourire

à remonter la pente et à se relancer dans l'espoir de se replacer pour tout au moins revenir au championnat anglais la saison prochaine, étant donné qu'il joue à titre de prêt dans ce club turc. Aussi, il devrait pouvoir rassurer le coach national Djamel Belmadi qui souhaite retrouver le buteur de l'EN et pour qui pas lui faire appel pour les prochains

matchs des Verts où il aura besoin de tous les éléments capables d'apporter le plus escompté, avant l'entame de la CAN 2019 qui sera décisive pour le driver des Verts. Slimani sait qu'il doit continuer à briller s'il veut retrouver sa place en pointe de l'attaque algérienne.

M. M.

## Stade d'Oran L'entreprise chargée de la pose de la pelouse naturelle installée

L'entreprise qui sera chargée de la pose de la pelouse naturelle du nouveau stade d'Oran en cours de réalisation a été installée, a annoncé jeudi le wali d'Oran, Mouloud Cherifi.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection au complexe sportif de Bir El Djir ainsi qu'au village olympique implanté dans la même commune, le wali a fait savoir qu'un protocole d'accord définitif a été signé entre la société «Mettallurgical china construction» (MCC), chargée de la réalisation du projet du complexe sportif en question et l'entreprise désignée pour la pose de la pelouse naturelle au niveau du stade de 40 000 places. Il s'agit de la société «Vegetal Design» qui entamera, dans les prochains jours, les travaux pour les achever dans un

délai de six mois, a-t-il précisé.

Il s'agit de la dernière importante opération dans le cadre de la réalisation du nouveau stade olympique d'Oran, dont la livraison est prévue pour début 2019, a encore souligné le chef de l'exécutif local.

Le stade olympique ainsi que les autres infrastructures du complexe sportif de Bir El Djir sont retenus pour abriter plusieurs compétitions de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens, prévue à Oran en 2021.

Concernant l'évolution des travaux du stade de football, le wali s'est montré satisfait du «nouveau souffle» donné au chantier après avoir longtemps insisté sur la nécessité de renforcer la main-d'œuvre déployée sur le site, a-t-il rappelé.

«Les responsables de l'entreprise MCC ont pris en considération nos différentes remarques faites lors de précédentes visites d'inspection. Cette fois-ci, nous enregistrons avec satisfaction une bonne cadence des travaux à même de permettre la réception du stade dans les délais fixés», a-t-il poursuivi. S'agissant des autres sites sportifs compo-

sant le complexe, entre autres, le stade d'athlétisme, la salle omnisports et la base nautique, les travaux se poursuivent toujours. Le complexe devrait être réceptionné au plus tard en début de l'année 2020, a déclaré le directeur des équipements publics de la wilaya d'Oran, Mustapha Banouh.

Le wali s'est également montré satisfait au cours de sa visite au chantier du village olympique, situé à quelques kilomètres du complexe olympique. Il a fait savoir, à ce propos, que les dernières contraintes liées aux études ont été levées pour permettre d'accélérer le rythme des travaux dans ce premier village olympique du genre en Algérie.

54 des 74 blocs d'hébergement qui composent le village en question, dont la capacité d'accueil avoisine les 5 000 lits, sont en phase de finition, selon les explications fournies sur place par les services compétents, qui ont toutefois souhaité le renforcement des équipes engagées au niveau du chantier pour aider à achever le projet fin 2020, comme prévu.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sud du pays

## Arrestation de 36 contrebandiers et 11 trafiquants de drogue

TRENTE-SIX contrebandiers et 11 trafiquants de drogue ont été arrêtés lors d'opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale dans des wilayas du sud du pays, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset, Ain Guezam et Djanet, 36 contrebandiers et saisi 6 véhicules tout-terrain, 18 groupes électrogènes, 14 mar-teaux piqueurs, un appareil de détection des métaux et un téléphone satellitaire, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Béchar, 11 trafiquants de

drogue, et saisi 3 véhicules, 9 kilogrammes de kif traité, 568 comprimés psychotropes et 6 téléphones portables», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont interceptés à Batna, El-Taref et Ouargla, «4 individus et saisi 2 camions, une arme à feu, un fusil de chasse, une quantité de munitions, de même que 15 464 litres de carburant ont été saisi à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taraf».

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des gardes-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 164 immigrants clandestins à bord d'embarcations de construction artisanale à Ténès, Oran et Mostaganem», conclut le MDN.

K. L.

Après la découverte de nouveaux problèmes

## Nissan rappelle 150 000 voitures

NISSAN a annoncé hier avoir découvert de nouveaux problèmes et va rappeler les voitures affectées, au nombre d'environ 150 000. Ce chiffre vient s'ajouter au 1,15 million d'automobiles convoquées au garage depuis la révélation à l'automne 2017 de mauvaises pratiques dans les contrôles menés au sein des usines de l'archipel.

Le rappel, qui sera officiellement notifié le 13 décembre, est «limité au Japon», a précisé le constructeur japonais dans un communiqué. Dès novembre 2017, Nissan avait présenté des «contre-mesures» pour mettre fin à cette situation. Mais l'été dernier, il avait admis la falsification de valeurs lors de tests destinés à mesurer l'économie de carburant et les émissions de gaz d'échappement.

Nissan, touché au cours des derniers mois par un scandale lié à l'inspection de ses véhicules au Japon, a assuré que cette fois «l'ensemble des problèmes avaient été éliminés», selon les déclarations de Seiji Honda, vice-président du groupe, lors d'une conférence de presse au siège de Yokohama (banlieue de Tokyo).

Le constructeur a redit accorder «une grande importance dans la mise en place des 77 mesures présentées en septembre dernier, dans le cadre d'un investissement plus large de 170 à 180 milliards de yens sur les six prochaines années» (plus d'1,3 milliard d'euros). «Les deux problèmes ont une cause commune: une très faible conscience de la gravité de la violation des règles d'inspection», avait à l'époque déploré un dirigeant du

constructeur, mettant en cause «une focalisation sur la réduction des coûts» aux dépens de «la sécurité, la qualité, l'environnement». C'est une mauvaise nouvelle de plus pour Nissan qui traverse une phase difficile avec l'arrestation, le 19 novembre, de Carlos Ghosn, révoqué dans la foulée de la présidence du conseil d'administration sur des soupçons de malversations financières.

Dans le cadre de cette affaire, le bureau des procureurs de Tokyo a décidé d'inculper, probablement lundi, M. Ghosn ainsi que le groupe Nissan en tant qu'entité morale, selon des informations du quotidien économique Nikkei.

T. R.

Sûreté de la wilaya d'Alger

## 60 individus arrêtés lors de descentes menées dans des «repaires de criminalité»

LES SERVICES de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté, au cours des deux derniers jours, 61 individus impliqués dans des crimes punis par la loi lors de descentes menées dans des «repaires de criminalité» au niveau des différents quartiers de la capitale, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale. Les forces de police relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mené des descentes ayant ciblé différents quartiers de la capitale, notamment les points noirs, qui se sont soldées par l'arrestation de 61 individus impliqués dans des crimes punis par la loi, notamment la posses-

## Migration clandestine en Méditerranée



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Thème de la grande marche sportive à Ouled Fayet

## 40 ans et plus : «Séniors, soyez sport»

■ Sous le thème «Séniors, soyez sport», une trentaine de participants, dont cinq dames, âgés de plus de 40 ans ont pris part, hier, à la grande marche sportive tenue à Ouled Fayet (Alger) sur une distance de 4 km.

Par Racim S.

Cette course, organisée par l'agence GAIA Com en collaboration avec l'APC d'Ouled Fayet (Alger), s'inscrit dans le cadre de la production de l'activité sportive afin d'informer, d'orienter et de sensibiliser les gens âgés plus de 40 ans. «On a pensé à la catégorie des 40 ans et plus qui a été très longtemps marginalisée pour la pratique des activités physiques. Il faut savoir que les retraités sont généralement à côté de la plaque par rapport à toutes sortes d'activités sportives. On a essayé avec cette initiative de donner un coup et aller de l'avant

pour cette catégorie et pratiquer le sport», a indiqué à l'APS Abdelmajid Benhamouda, directeur associé et directeur de création publicitaire de l'agence GAIA Com. Selon le même responsable, ce rendez-vous n'est qu'une première étape pour un programme bien chargé visant l'activité sportive pour les séniors. «Cet événement est un coup de starter pour lancer notre programme qui s'étale sur 4 ans avec l'APC de Ouled Fayet. Nous avons choisi la commune de Ouled Fayet car elle a donné naissance à des grands noms en athlétisme», a ajouté Benhamouda. Et d'enchaîner :

«C'est un événement qui encourage la catégorie des 40 ans et plus à pratiquer du sport pour préserver le capital santé. Nous connaissons tous les bienfaits de l'activité physique chez les séniors, surtout qu'elle diminue le risque d'obésité, réduit le stress et prévient les maladies cardiaques». Pour sa part, le président de l'APC d'Ouled Fayet, Mouhoub Touchi, n'a pas caché «sa satisfaction» du déroulement de ce rendez-vous, souhaitant au passage que ces courses soient «une perpétuelle tradition». «On essaye de pousser les gens à faire du sport et surtout les personnes âgées de plus de 40 ans. Nous savons bien que cette catégorie d'âge n'active pas beaucoup sur le volet sport et santé et estimons que c'est important de les pousser vers ces activités. Nous envisageons d'améliorer les choses pour organiser d'autres événements dans les jours à venir et nous souhaitons que ce sera chaque semaine», a indiqué à l'APS Mouhoub Touchi. R. S./APS

May T.

Championnat de France

## La 17<sup>e</sup> journée : quatre matchs sur six

QUATRE matchs sur six : le championnat de France de football a été largement bousculé en prévision du quatrième week-end du mouvement social des «gilets jaunes», et les matchs du Paris SG, de Marseille ou encore Monaco-Nice ont été reportés à une date ultérieure. Restent donc deux rencontres aujourd'hui, Guingamp-Amiens et Rennes-Dijon, et deux demain, Strasbourg-Caen et Lille-Reims. Les autres matchs devraient être reportés au 16 janvier, prochaine date disponible dans le calendrier du football français. Ce week-end sera en tout cas une occasion pour Lille de conforter sa deuxième place, puisque les Lillois sont la seule équipe du top 8 à jouer. Ils reçoivent Reims, 11<sup>e</sup>. Seul club engagé en Coupe d'Europe la semaine suivante à avoir vu son match maintenu, Rennes doit confirmer son rebond entrevu à Lyon (2-0) lors de la réception de Dijon aujourd'hui. Quant à Guingamp et Amiens, les deux derniers du classement, ils s'affrontent aujourd'hui dans un match de la peur en Bretagne. R. S.